

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ECHIQUIER ARTY SRI - Action A ( ISIN : FR0010611293 )

### Compartiment de la SICAV Echiquier gérée par La Financière de l'Echiquier

#### Objectifs et politique d'investissement

ECHIQUIER ARTY SRI est un compartiment recherchant la performance sur la durée de placement recommandée au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés de taux et des marchés actions avec référence à l'indicateur composite 25% MSCI Europe Net Return, 25% €STER capitalisé, 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans. Le gérant du compartiment sélectionne parmi les émetteurs de son univers d'investissement ceux présentant selon lui un couple rendement/risque intéressant.

L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ». L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une gestion « bond picking » pour les taux et sur une gestion « stock picking » pour les titres et repose sur une gestion active et discrétionnaire.

Le compartiment investit sur les actions entre 0% et 50% de son actif net, majoritairement de moyenne et grande capitalisation et de tout secteur d'activité (recours aux valeurs dont la capitalisation est < 1milliard d'euro limité à 10%). Les investissements seront essentiellement réalisés en actions européennes (Union Européenne, Association Européenne de Libre Echange et Royaume Uni) en se réservant toutefois la possibilité d'investir jusqu'à 15% de son actif net en actions d'un pays en dehors de cette zone, y compris en actions de pays émergents.

Sur les produits de taux, l'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 40 % de son actif en titres obligataires ou titres de créances négociables. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. La part des titres réputés spéculatifs, dits à haut rendement (notation inférieure à BBB - ) ou considérés comme tels par l'équipe de gestion ou non notés ne pourra pas dépasser 10% de l'actif net pour les titres de créances négociables ou 15% de l'actif net pour les titres obligataires.

Le compartiment peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise dont 10% maximum d'obligations convertibles

contingentes (dites obligations "coco"). Les émetteurs des produits de taux seront essentiellement européen (UE, AELE et Royaume Uni).

Dans le cadre de la construction du portefeuille et de l'appréciation des critères extra financiers, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs selon une méthodologie interne de notation ESG, après application d'un filtre d'exclusions sectorielles.

Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

L'OPCVM pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Réduire l'exposition du portefeuille au marché actions, aux risques de change et de taux.
- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille aux risques de change, de taux et action. En aucun cas, l'OPCVM n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille à ces différents risques.

L'OPCVM s'interdit tout investissement sur des produits de titrisation (ABS, CDO...) ainsi que sur les dérivés de crédit négociés de gré à gré (CDS).

**Durée de placement recommandée :** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

**Affectation des revenus :** Capitalisation.

#### Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats:

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

**Fréquence de valorisation :** La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

**Garantie :** Le capital investi initialement n'est pas garanti.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                        |               |                                                                                                                                                                            |
|------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais d'entrée</b>  | <b>3.00 %</b> | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.                                                           |
| <b>Frais de sortie</b> | <b>Néant</b>  | Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

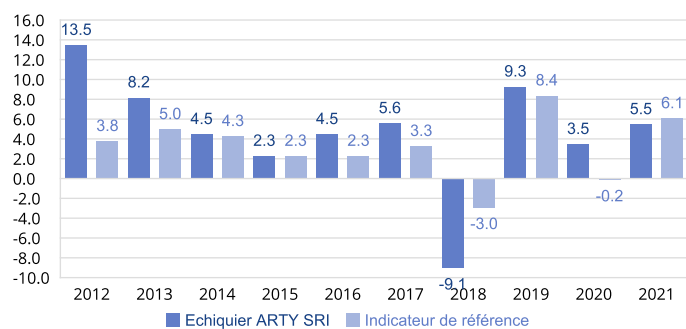
|                       |               |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais courants</b> | <b>1.51 %</b> | Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/03/2022 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. |
|-----------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| <b>Commission de performance</b> | <b>Néant</b> |
|----------------------------------|--------------|

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

## Performances passées



**Date de création de l'OPCVM :** 2008

**Date de création de l'action :** 30/05/2008

**Devise de référence :** EUR

**Indicateur de référence :** €STER CAPITALISE 25.00 %, IBOXX EUR CORP 3-5 ANS 50.00 %, MSCI EUROPE NR 25.00 %

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Jusqu'au 31/12/2012, l'indicateur de référence était 75% Eonia + 25% Stoxx Europe 600 (dividendes non réinvestis). Puis jusqu'au 31/12/2013 : 75% Eonia Capitalisé + 25% MSCI Europe (dividendes réinvestis). Puis jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence était 25% MSCI Europe Net Return, 25% Eonia, 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** BNP Paribas SA

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.